

Le LIEN

Octobre 2014

SOMMAIRE

- Non aux agressions, oui à une réforme de la fiscalité !

- Défendre la sécu



NON AUX AGRESSIONS CONTRE LA DGFIP ET SES AGENTS ! OUI A UNE REFORME FISCALE JUSTE ET AMBITIEUSE !

La fiscalité actuelle est injuste. Elle est loin d'être l'instrument de l'intérêt général, elle est loin de l'application de cette exigence de justice qui veut que chacun contribue au bien vivre ensemble et à la satisfaction des besoins collectifs à hauteur de ses moyens.

Ce sont des faits que soulignent depuis longtemps la CGT, sa Fédération des Finances et son syndicat CGT Finances publiques.

Et ce ne sont pas les choix politiques gouvernementaux avec leurs milliards de cadeaux au patronat sous l'égide du pacte de responsabilité qui vont venir démentir ces faits.

Toujours plus aux petits soins pour le patronat et les plus riches, toujours plus oppressante pour les salariés, telle est en résumé la juste perception d'un nombre croissant de nos concitoyens face à la politique d'austérité menée par ce gouvernement et dont la politique fiscale est un maillon révélateur.

Cette situation est d'autant plus mal vécue qu'elle s'inscrit dans un contexte de salaires insuffisants, de pouvoir d'achat laminé et de développement de la précarité. L'exemple vient d'ailleurs du gouvernement qui continue à refuser tout déblocage du point d'indice dans la fonction publique.

Pourtant, rappelez-vous, en 2012, François Hollande lui-même déclarait que la fiscalité était injuste. Et, il avait bien raison de fustiger le poids exorbitant de la TVA dans l'ensemble des impôts.

Sauf que son gouvernement a choisi le bricolage de l'impôt sur le revenu et la hausse de la TVA, tout cela couplé à une remise en cause profonde des services publics. Son choix réaffirmé, c'est de mettre des milliards de cadeaux à la disposition du patronat et de continuer de gaver les actionnaires, à fonds perdus pour l'intérêt général.

On peut comprendre que cette situation génère de l'exaspération, surtout quand elle s'inscrit dans un climat délétère qui voit les plus riches afficher un luxe insolent face aux difficultés de vie du plus grand nombre ou quand un responsable politique, apôtre de la lutte contre la fraude fiscale, oublie de déclarer ses revenus et prétend souffrir de « phobie administrative ».

IL NE FAUT PAS SE TROMPER DE CIBLE !

Ce n'est ni l'administration fiscale et financière, pas plus que ses agents et encore moins les bâtiments dans lesquels ils exercent leurs missions au service de la société qui sont responsables de la situation créée.

Ce sont des choix politiques et patronaux pilotés par le MEDEF qui sont à la source des difficultés dont celles des petits agriculteurs particulièrement victimes de la spéculation et des diktats de la grande distribution.

C'est sur le terrain de ces choix et des solutions à apporter que l'intervention doit porter.

S'agissant du saccage et de l'incendie du centre des finances publiques de Morlaix et de celui d'Albertville, une nouvelle fois, des contribuables retournent leur colère face à un système libéral qui les asphyxie contre les fonctionnaires et le service public.

Rien ne saurait justifier les exactions commises.

Ces méthodes appellent que leurs auteurs soient poursuivis et condamnés car c'est maintenant la collectivité nationale qui va devoir réparer et payer les dégâts. Ce sont aussi toutes les personnes qui ont besoin de trouver réponse à leurs problèmes aux centres des finances publiques de Morlaix et Albertville qui vont être pénalisées.

Quant aux agents des Finances de Morlaix c'est peu dire qu'un nouveau traumatisme vient de leur être infligé et qu'au surplus ils vont devoir travailler dans des conditions particulièrement difficiles.

La CGT Finances publiques est donc intervenue auprès de la Direction générale afin que toutes les dispositions soient prises pour leur apporter le soutien nécessaire et leur permettre de reprendre le travail dans des conditions décentes.

Elle a aussi exigé que des mesures soient prises pour assurer la sécurité de tous les

agents de la DGFIP dans l'exercice de leurs missions.

Dans le 64, les élus CGT Finances Publiques ont demandé, lors du CTL du 23 septembre 2014, qu'une note soit rédigée afin d'indiquer aux agents la procédure à suivre en cas d'agression.

UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE, CHICHE !

Il nous faut une autre fiscalité et la CGT a des propositions qu'elle inscrit dans une visée de progrès et de justice sociale autour de quelques axes majeurs:

- **baisse des impôts proportionnels comme la TVA ;**
- **fiscalité des entreprises modulable en fonction de leur comportement (emploi, salaires, recherche, environnement...);**
- **intégration réelle des revenus dans le calcul de la taxe d'habitation ;**
- **réforme de l'impôt sur le revenu afin que chacun contribue réellement en fonction de ses moyens.**

La CGT met ses propositions à la portée de tous sur le site : <http://www.justicefiscale.fr/>

Information interpro - Information interpro - Information interpro - Information



USAGERS, ATTENTION DANGER !

Défendre et reconquérir la Sécurité Sociale et notre système de protection sociale, c'est se battre pour le retrait du pacte de responsabilité et contre la loi santé que veut faire voter le Gouvernement.

➤ **LE PACTE DE RESPONSABILITÉ**, véritable pacte antisocial, met nos hôpitaux publics et notre Sécurité Sociale en danger ! Ce sont 41 milliards d'euros qui sont donnés au patronat sans véritable engagement de sa part de créer des emplois.

➤ **LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES** se chiffrent à 110 milliards d'euros par an selon le Conseil National de l'Industrie !

➤ **DES DIVIDENDES À LA HAUSSE**, 43 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC 40 pour la seule année 2013 ! Des milliards d'euros pour les actionnaires financés, entre autres, par les exonérations de cotisations sociales !



➤ Il faut stopper les exonérations de cotisations patronales (30 milliards par an, soit la moitié du budget total de l'ensemble des prestations familiales).

Pour exemple : le Gouvernement vient d'annoncer 4 milliards d'euros d'économies en plus des 10 milliards déjà prévus sur les dépenses de santé ; c'est l'équivalent de la moitié des dividendes versés par le laboratoire pharmaceutique SANOFI à ses actionnaires pour la seule année 2012 !

Les cotisations sociales doivent être utilisées pour répondre aux besoins grandissants de la population et ne doivent pas servir à « gaver » les actionnaires avec l'argent de la Sécurité Sociale.

Les revenus des capitaux financiers doivent cotiser au même niveau que les revenus du travail !

Aujourd'hui, les conséquences pour vous :

En matière de Sécurité sociale

- Fermeture de centres d'accueil pour l'assurance maladie (CPAM), pour les allocations familiales (CAF) et pour les retraites (CARSAT)...
- Retards dans les remboursements maladie, les prestations familiales (Allocations familiales, Allocations Logement, RSA), les retraites...
- Baisse des prestations qui vous mettent en difficulté financières et sans ressources bien avant la fin du mois.

En matière de santé et de soins

- Fermeture d'hôpitaux publics,

- Disparition des maternités publiques,
- Fermetures de milliers de lits, de services,
- Marchandisation du secteur de la prise en charge des personnes âgées dépendantes,
- Délais d'attente pouvant aller jusqu'à 6 mois pour l'obtention d'un rendez-vous dans le public,
- Activités les plus rentables cédées au secteur privé lucratif,
- Autorisation d'activité privée avec dépassement d'honoraires.

En matière d'Action Sociale

- Baisse des budgets d'action sociale (de la Sécurité Sociale et des Conseils Généraux) qui va se traduire par :
 - Moins de places en crèche,

- Moins de financement pour les centres sociaux et associations,
- Moins d'heures attribuées au secteur de l'aide et du maintien à domicile,
- Moins de moyens pour l'Aide Sociale à l'Enfance,
- Moins de moyens pour les personnes handicapées.

***En matière d'accompagnement
vers l'emploi ou de Service
Public à l'Emploi***

- Les diminutions budgétaires vont entraîner des baisses ou des non renouvellements de postes pour l'accompagnement et le suivi des privés d'emploi,
- Faute de moyens, le contrôle des chômeurs devient la seule politique de l'emploi,
- La nouvelle convention d'assurance chômage réduit les droits des chômeurs,
- Les jeunes seront moins bien suivis et accompagnés par les Missions Locales.

***En matière de couverture
Santé et Mutuelle***

- Désormais, en plus de la Sécurité Sociale et de la mutuelle obligatoire, un 3e niveau de complémentaire santé se met en place avec pour conséquence une augmentation des cotisations.
- Petit à petit, ce 3e niveau (dit « sur-complémentaire santé ») sera uniquement accessible aux plus riches.

***Pour les salariés et exploitants
agricoles***

Comme pour la Sécurité Sociale, les assurés sociaux relevant de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ne sont pas épargnés :

- Fermetures des accueils,
- Délais de traitements accrus.

➤ Demain, c'est toute la Sécurité Sociale et notre système de santé qui vont disparaître !

➤ Demain, nous allons devoir payer plus pour notre hospitalisation, pour nos soins...

➤ Demain, le coût des mutuelles deviendra insupportable pour la plupart d'entre nous !

+ d'argent pour la sécurité sociale,

c'est mieux répondre à nos besoins en termes de santé, de retraite, de prestations familiales.

LA CGT appelle les usagers à se mobiliser et à soutenir la grève et les manifestations

**LE JEUDI 16
OCTOBRE 2014**

au moment du débat parlementaire sur les projets de loi de finance et loi de financement de la Sécurité Sociale.

Les agents des Finances Publiques sont eux aussi concernés, en tant qu'usagers. Ils pourront donc se porter grévistes ce jour là.

Par ailleurs, un rassemblement interprofessionnel est prévu à

OLORON

SALLE PALAS à 18 H 00